

[POEC] Chargé de Gestion Locative

Financement



Formation professionnelle continue
Préparation opérationnelle à l'emploi
collective (POEC)

N° de marché :POECOPCOEP5-1023

Organisme responsable et
contact

MODULA FORMATION
Floriane CESAR
06.51.96.55.88
f.cesar@modula-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

-Etre inscrit à pôle emploi -Participer à une
réunion d'information -Passer un test de
préadmission -Passer un entretien de
motivation

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

-Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de l'activité de chargé de gestion locative - Identifier les besoins et fidéliser le client - Adapter ses offres et se fixer des objectifs - Se former aux outils de communication et chercher des opportunités - Connaître et identifier les obligations du bailleur et du locataire concernant le bien - Maîtriser le compte-rendu de gestion - Définir les règles et conditions de régularisation des charges - Exposer les méthodes de révision du loyer - Être employable à l'issue de la formation

Contenu et modalités d'organisation

-Participer à la sélection du dossier du locataire preneur en ayant vérifié la validité des diagnostics techniques et en ayant proposé une sélection de dossiers sur la base de critères légaux et non discriminatoires au gestionnaire locatif afin d'aider le propriétaire à identifier le locataire preneur du bien immobilier. • Établir le bail de location selon la réglementation en vigueur en participant à la rédaction du contrat de location, en organisant la signature et en transmettant les documents relatifs à la location pour permettre sa mise en place et la contractualisation entre les deux parties. • Organiser l'état des lieux d'entrée en vérifiant les conditions matérielles du bien immobilier et en le dressant dans le respect de la réglementation en vigueur pour s'assurer que le bien corresponde aux critères de décence et permettre sa signature entre les deux parties. • Traiter le congé du locataire en réceptionnant la notification dans le respect des délais et du bail de location, en informant le propriétaire bailleur et en dressant l'état des lieux de sortie dans le respect de la réglementation en vigueur pour identifier des réparations éventuelles à effectuer • Suivre le contrat de location du bien immobilier en vérifiant les encaissements des loyers, en relançant jusqu'au déclenchement de la procédure de recouvrement lors d'impayés, en transmettant des documents relatifs aux charges, en traitant tout type de demande du locataire pour assurer le bon déroulement du contrat de location. • Suivre la gestion du mandat auprès du propriétaire bailleur en vérifiant les versements des loyers et paiement des charges, en transmettant des documents pour la déclaration de revenus, en participant aux assemblées générales, afin de garantir les services prévus dans le mandat et satisfaire le client. • Maintenir le bien immobilier occupé en bon état de réparation locative en constatant les états de sinistres, en prenant les mesures de sauvegarde, en participant à la réalisation des travaux incombant au propriétaire, et en suivant les travaux incombant au locataire pour permettre l'entretien du bien immobilier et sa valeur locative. • Assurer la remise en état du bien immobilier vide en identifiant les travaux nécessaires, en suivant leur bon

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)

CQP chargé de gestion locative - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

CDI ou CDD

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00361284	du 16/10/2023 au 12/01/2024	La Rochelle (17)	MODULA FORMATION		Non éligible	FPC